

de la question et de l'industrie canadienne, reviser notre attitude à l'égard de l'essor de notre pays. En somme, la mise en valeur s'impose de toutes les régions du pays, des provinces Maritimes aussi bien que des provinces de l'Ouest. Nos collègues de gauche qui en sont originaires ont demandé que l'industrie y emménage afin d'en permettre l'expansion. Il faudrait le faire.

Le moment est venu non seulement d'examiner la loi mais aussi de reprendre l'étude de la défense, de l'expansion des secteurs civils et économiques du pays. Ces deux choses-là doivent marcher de pair.

Je le répète, le ministre devrait être content d'avoir l'occasion de faire ce que nous demandons, de nous accorder ce qui est à la base même du débat, c'est-à-dire revenir devant la Chambre au bout d'une période donnée pour passer en revue ce qui a été fait, pour examiner la situation au pays, sur le plan militaire et sur le plan civil, et pour nous exposer ses propositions, dont nous serions heureux de prendre connaissance et dont nous nous inspirerions. C'est là l'attitude que le ministre devrait adopter vu qu'il s'occupe de ces questions depuis 16 ans, qu'il sait à quelles difficultés le pays fait face, à quelle concurrence acharnée nous sommes exposés, et qu'il sait qu'il faut imprimer une nouvelle impulsion à notre industrie et en favoriser l'expansion.

C'est étrange, vraiment, que le ministre refuse de revenir devant le Parlement pour donner aux représentants du peuple les renseignements qu'ils ont droit d'obtenir. Je ne puis m'expliquer cette attitude du ministre. Il devrait revenir nous dire ce qui se passe, nous faire part des progrès, nous annoncer ce qu'il faut faire, etc. C'est précisément lorsque les temps sont difficiles, lorsque la situation est critique, qu'il faut que nous partageons le fardeau des problèmes que pose la production, la production de défense. N'est-il pas temps de laisser le Parlement, les représentants du peuple, porter une partie de ce fardeau?

Le ministre sait, j'en suis sûre, qu'on ne lui a jamais refusé jusqu'ici les pouvoirs ou droits dont il avait besoin dans l'exercice de ses fonctions. Le ministre nous a dit l'autre jour ce qu'il a accompli et personne ne le conteste. Nous n'avons jamais, en aucune circonstance, essayé de diminuer son mérite. Il nous a dit qu'il n'avait jamais manqué de produire ce qu'on lui avait demandé en fait de munitions, et qu'il y avait réussi dans un délai raisonnable.

Lorsque j'entends des propos de ce genre, je me demande parfois où nous en sommes vraiment. Tous les membres de la Chambre doivent se rappeler la dette que nous avons

contractée envers les hommes et les femmes qui ont fourni de brillants états de service durant la seconde guerre mondiale. Si ces gens n'avaient pas fourni un tel effort, s'ils n'avaient pas voulu renoncer à leurs foyers, à leurs postes, à leurs occupations et à tout le reste pour aller combattre pour nous, si l'industrie elle-même n'avait pas voulu collaborer et soutenir l'effort des hommes et des femmes qui combattaient pour nous au front, si la direction et tous les employés, hommes et femmes, de l'industrie n'avaient pas voulu donner le meilleur d'eux-mêmes, donner toute leur mesure, leur maximum de rendement je suis bien sûre que personne n'admettra plus volontiers que le ministre qu'il n'aurait pas pu accomplir ce qu'il a fait sans la collaboration entière, libre et généreuse de tous les membres du service militaire, hommes ou femmes, de tous les chefs d'industrie et de tous les employés qui, par leur travail, jouaient leur rôle dans la vie industrielle du Canada.

Nous désirons protéger nos libertés. Nous sommes prêts à collaborer et à travailler à l'édification d'un bel avenir qui nous permettra de donner au monde l'orientation qu'il attend d'un pays comme le nôtre. Nous ne pouvons faire autrement que de nous rappeler, comme je le disais l'autre jour, que ces changements se produisent de façon très subtile et graduelle. Il ne vient pas à l'idée que la question de dictature pourrait se poser dans le cas du ministre, mais je tiens à rappeler qu'au cours des âges bien des nations, des États importants, de grands peuples, ont été conquis plutôt du dedans que du dehors. Ces principes qui forment la base de notre démocratie, qui sont à l'origine de la liberté de nos institutions, expliquent l'attitude prise par les autres membres de mon parti et par moi. C'est en leur nom que nous nous sommes levés ici, en ce moment important, pour faire cette mise en garde contre ce qui menace l'avenir de notre pays.

M. H. O. White (Middlesex-Est): Monsieur l'Orateur, à la suite des autres participants au débat, j'estime qu'il est de mon devoir, à titre de député, d'interpréter dans cette enceinte les idées de mes commettants. Ceux-ci ne se soucient pas des beaux aspects de la loi sur la production de défense, mais ils savent discerner le bien du mal. Alors que j'étais dans ma circonscription en fin de semaine, j'ai constaté, comme je l'ai dit, qu'ils ne s'intéressaient pas beaucoup aux beaux aspects de la loi. A leur avis il y a lieu de limiter les pouvoirs accordés à tout ministre et l'opposition conservatrice n'est pas responsable du délai dans l'adoption de la loi, mais cela est dû au refus du Gou-